

# INF'AUZOUVILLE



BONNE



ANNEE !!!



## Extrait du dernier conseil municipal du 29/11/21

---

### **Présentation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Mr Guyomard présente au Conseil le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Elaboré sous l'autorité du Maire, le PCS est un document-outil visant à recenser et à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence (naturelles, technologiques, sanitaires...). Il complète et appuie les actions des services de secours. S'il n'est pas obligatoire pour notre commune, il est recommandé et le Conseil pense qu'il est bon de se doter de cet outil.

Lors de sa présentation détaillée, Mr Guyomard montre l'état d'avancement du document, et demande au Conseil, ses avis, suggestions et concours pour compléter et améliorer le PCS.

### **Compte rendu des réunions inter-communales**

- Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime (SDE76) : Mr Guédès a assisté à une réunion SDE76. Il informe le Conseil qu'un nouveau conseiller spécialisé en transition énergétique a été nommé, et que l'on attendait ses premières analyses et la mise en œuvre de ses premiers projets.

- Communauté de Communes Inter-Caux Vexin (CCICV) : Mme le Maire indique qu'aucune délibération n'a été prise lors de la dernière réunion de la CCICV, mais qu'il y a eu des discussions autour de la CLECT ainsi qu'une information de projet de ferme photovoltaïque sur la commune de La Vaupalière.

- SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile) : Mme Desombre avise le Conseil que le budget prévisionnel 2022 a été présenté et voté. C'est un service qui fonctionne bien. Le nombre d'aides soignantes est en augmentation : elles disposent de véhicules électriques et de smartphones professionnels.

- Syndicat Mixte Bassin Versant de l'Andelle : Mr Durin annonce qu'il est maintenant le délégué de la CCICV à ce syndicat. Un document d'information sur leurs activités va être diffusé.

### **Questions diverses**

Mr Guyomard fait part de son exaspération à propos des incivilités constatées au Thil de manières récurrentes : des chiens laissés seuls qui aboient toute la journée, des rodéos de moto-cross, les abris bus sales, jonchés de mégots et détritrus...

## Les travaux sur la commune

---

### **⇒ Route de Letteguives – Fond de Grand Val**

Des travaux de consolidation de voirie ont été réalisés ainsi que la création de deux exutoires afin de gérer au mieux les eaux pluviales provenant des parcelles en culture.

Nous avons pu constater lors des derniers épisodes de pluie abondante que ces aménagements fonctionnaient parfaitement.



---

## ⇒ Forêt communale : " Les Communaux "

Notre commune est propriétaire de 15ha de bois communaux situés au hameau du " Thil ". La gestion de ces bois a été confiée à l'ONF (office national des forêts).

Des coupes de bois ont été effectuées en 2021. Des surfaces d'arbres en mauvais état sanitaire, cassés ou envahissants ont ainsi été libérées.

Ces surfaces sont aussi à nouveau bien éclaircies favorisant ainsi la croissance de la végétation.

Un broyage a été réalisé sur une dizaine de parcelles afin d'y planter de nouveaux végétaux.



🌲 300 plantations ont été effectuées 🌲

- 100 Alisiers torminal (famille ses Sorbiers)
- 50 Tilleuls
- 50 Châtaigniers
- 50 Poiriers sauvages
- 50 Pommiers sauvages

Ces différentes essences ont pour but de résister au réchauffement climatique annoncé, et aux différentes attaques parasitaires.

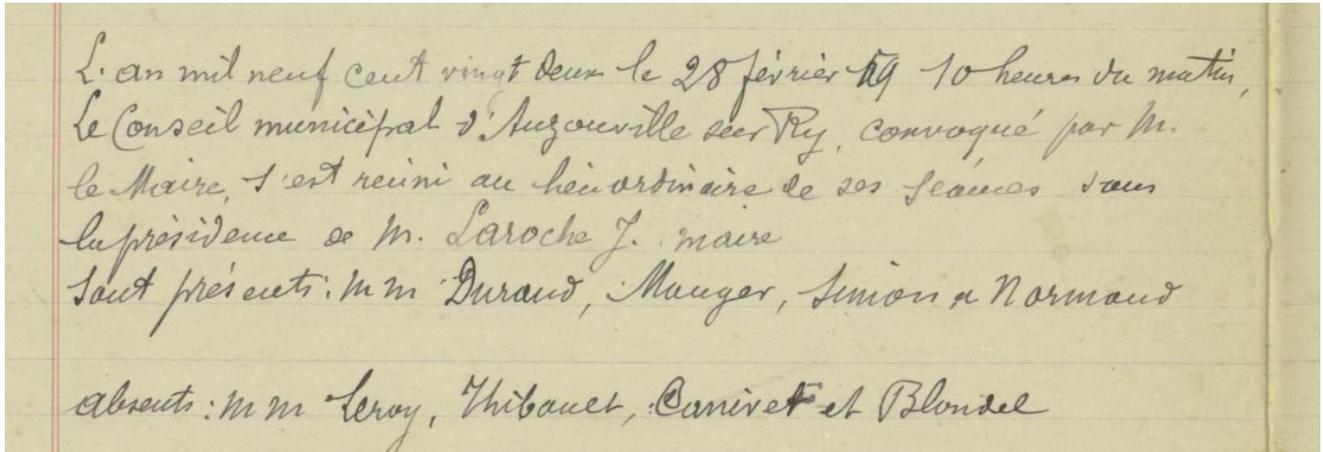
Nous devons maintenant prendre soin de ces plantations ainsi que de leur environnement pour nos générations futures.



## Extrait des conseils municipaux de 1922

**Le conseil municipal** était animé par **M Joseph Laroche**, maire et était composé de **8 conseillers** MM Durand, Mauger, Simon, Morand, Leroy, Thibault, Canivet et Blondel.

**Il y a 100 ans  
à Auzouville**



### ➤ Dans sa séance du 28 février le conseil a :

- ▶ fixé la rémunération accordé à M Martin, percepteur (sans en préciser le montant).
- ▶ attribué au titre de l'assistance aux vieillards à Mme veuve Baudebourg née Leroy, âgée de 79 ans une allocation de 15 francs par mois.

### ➤ Lors de la séance du 10 mai le conseil a :

- ▶▶ accepté un devis de 1734,30 francs pour le « réhabillement » de la compagnie de sapeurs pompiers de la commune.
- ▶▶ décidé de faire respecter la propreté de la place de l'église : tout stationnement et dépôts pouvant nuire à sa propreté ne peut pas être toléré.

### ➤ Lors de la séance du 18 juin le conseil a pris les mesures nécessaire à l'électrification de la commune en :

- ⇒ se constituant en syndicat de communes pour le canton de Darnétal.
- ⇒ en créant le moment venu les ressources nécessaires à la réalisation des travaux.
- ⇒ en demandant au service du Génie rural d'étudier le projet.
- ⇒ en désignant MM Laroche et Mauger comme délégués auprès du syndicat.

### ➤ Lors de la séance du 29 juin le conseil :

- accueille deux nouveaux conseillers M Pellerin et M Lefrançois (apparemment M Blondel ne figure plus dans la liste des conseillers)

- **procède au règlement définitif du budget 1921 :**

- \*recettes : 21 783,41 f
- \*dépenses : 9 353,36 f
- \*excédent définitif : 12 430,05 f

- **détermine les dépenses pour 1923 :**

- \*traitement du garde champêtre 245,50 f
- \*assistance aux vieillards infirmes et incurables 980,00 f  
*estimées à 2 450,00 f - subvention de département (60%) 1 470 f*
- \*assistance médicale gratuite 354,00 f  
*estimées à 1 180,00 f - subvention de département (70%) 826 f*
  
- \*assistance obligatoire aux familles nombreuses 163,00 f
  
- \*assistance des femmes en couches 93,60 f
  
- \*allocation mensuelle d'allaitement 15,30 f
  
- \*service des chemins vicinaux 4 492,00 f
  - Salaire du cantonnier 5 mois 1 304,00 f
  - entretien des chemins 896,00 f
  - contingent chemins de grandes communication 2 292,00 f

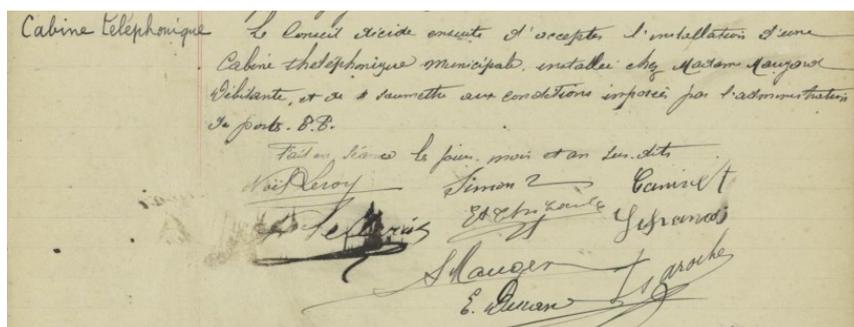
- admet à l'assistance aux incurables M Royer Eugène, 24 ans

➤ **Lors de la séance du 2 octobre le conseil a :**

⇒ désigné MM Simon et Lefrançois comme délégués pour les listes du tribunal de commerce et consulaire.

➤ **Lors de la séance du 20 décembre le conseil a :**

- ⇒ désigné MM Pellerin et Lefrançois délégués à la révision de la liste électorale et MM Thibault et Canivet pour le jugement des réclamations
- ⇒ accepte l'installation d'une cabine téléphonique municipale chez Mme Maugard, débitante.
- ⇒ admettre à l'assistance aux vieillards Mme Dubuc née Verger, 77ans.



# MERCI SANDRINE !!!!!

**Sandrine,**

Toi comme moi, nous n'aimons guère les réunions protocolaires alors je te ferai grâce de tes états de carrière précédant ton arrivée et j'espère que tu ne nous en tiendras pas rigueur !!

Sandrine, voilà 21 ans que tu œuvres au service de notre commune et de ses habitants. En effet, arrivée le 19 juin 2000 comme adjoint administratif, tu as gravi les échelons un à un pour accéder en 2012 à la catégorie B de la fonction publique territoriale en tant que rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe. Voilà une très belle carrière professionnelle !

Au cours de toutes ces années, nous avons tous apprécié ton professionnalisme, tes qualités d'organisation et ton sens du service public. Tu savais prioriser les actions, aller à l'essentiel et traiter l'urgence. Je reconnais que tu n'aimais pas lire les petites lignes des documents administratifs, les cas qui n'arrivent presque jamais, alors dans ce cas là tu cherchais de l'aide auprès de tes collègues des communes voisines. Personnellement, dès ton arrivée, j'ai vu en toi la possibilité de prendre un peu de distance avec le budget car c'est un domaine où tu excelles particulièrement.

Dans une petite mairie comme la nôtre, la secrétaire est incontournable et en son absence on se questionne souvent : où a-t-elle bien pu ranger ce document ? Où va-t-on retrouver ce formulaire, cet arrêté? Pourvu qu'on n'ait pas une déclaration de décès ou de reconnaissance de paternité à faire ?

Je voudrais te remercier pour ton sens de l'accueil, de l'écoute et les conseils que tu as apportés aux habitants. Aider une personne à remplir un dossier, à obtenir un rendez-vous ou des subventions. Savoir écouter les confidences de chacun.

Sandrine, pendant ces 21 années, tu as été une collaboratrice précieuse, je pense que William ici présent ne me contredira pas.

Voici venu le temps de prendre du temps, pour toi, pour ta famille, tes amis et les loisirs.

Excellente pré retraite

Et si l'envie t'en prend, sache que tu peux toujours venir nous rendre visite.

**Annie**



**Sandrine,**

Je suis entré au conseil en 2001 tu étais déjà là, pendant ces 20 ans nous avons collaboré dans une bonne ambiance, tu étais disponible à notre écoute et toujours prompte à répondre à nos sollicitations.

Avec ton départ, je n'aurai plus à répondre à tes appels désespérés: « Philippe j'arrive pas à ouvrir ce fichier »

« Philippe cela ne s'imprime pas comme il faut »

« Philippe je ne peux pas me connecter ». Ton successeur ayant des compétences en informatique, je n'aurai plus à intervenir, mais toutes mes interventions se sont toujours faites dans la bonne humeur et avec la gentillesse que nous te connaissons.

Avec ton départ je n'aurai plus à redouter les congés d'Annie, car c'était presque systématiquement lorsque vous étiez absentes toutes les deux que survenaient accidents, décès ou autre événements exceptionnels, mais là encore il faut reconnaître ta disponibilité, car même pendant tes congés tu restais disponible.

Alors il me reste à te souhaiter de profiter longtemps du temps qui s'offre à toi et te remercier encore pour ton dévouement et te dire que tu seras toujours la bienvenue.

**Ma chère Sandrine**

Puisque je ne suis pas avec vous, je vais faire court et néanmoins sincère. Je pense que tout le monde pourra dire que tu es très compétente et que tu as fait un boulot de dingue avec nous et que chacun en a bien profité. Et même si on peut tous dire ça, on l'a tous apprécié pour différentes raisons car tu as su t'adapter à chacun d'entre nous avec nos différences (et elles sont évidentes).

Tu m'as appris tellement de choses, tu as toujours répondu à mes questions et elles furent nombreuses. Tu m'as éclairée, expliqué sans cesse, recommencé, patienté. Merci pour tout ça !

Et surtout ce que tu as fait avec nous tu l'as fait de la même façon avec nos habitants et ça c'est fort, bravo !!

Profite à fond des moments à venir dans cette nouvelle étape, on continue à se voir bien sûr.

Bon courage à Grégory, ça devrait très bien se passer, le plus compliqué va être le rangement, ça pourrait prendre du temps 😊  
Christine

Ce que je retiendrai de notre collaboration, c'est notre sens commune du classement. Sens interdit pour Sandrine et sens giratoire obligatoire pour moi.

Ces deux sens opposés nous ont permis de gérer en parfaite harmonie les dossiers d'urbanisme pendant presque deux mandats. Je l'en remercie et lui souhaite le meilleur dans sa nouvelle vie.  
Alain



**Sandrine**

Nous nous sommes côtoyés durant ces années dans le cadre de mon mandat d'adjoint. J'ai pu apprécier votre travail au secrétariat, tant important pour notre commune rurale.

Merci pour tous ces dossiers préparés.

Nous avons pu évoquer nos questionnements sur l'avenir de nos petites communes, nos différents courants de pensée, notre société mais aussi les plaisirs de la vie et surtout nos recettes culinaires.

Sandrine, profitez bien de ces futures moments bien agréables autour de votre petite troupe.

Au plaisir de vous revoir, encore merci ! Rémi

-1-

Auzou...village sans vallée  
Il y a environ 20 ans  
A la Mairie, est arrivée  
Une jeunette de 30 ans (?)  
Blonde et timide, elle se nomme  
Sandrine Van De...Tralalaire.  
Un nom flamand plein de consonnes  
Qu'on ne saura mémoriser

Plom! Plom! Plom! Plom!

Une cloche sonne, sonne plom! plom!  
Pour saluer cette arrivée plom! plom!  
D'une bien belle personne plom!  
Qui sourit sans sourciller  
Pour le moment elle écoute plom! Plom!  
Tout ce qu'elle doit engranger plom! Plom!  
Comme infos et paperasses  
Il faudra bien qu'elle s'y fasse  
Pour ne pas tout mélanger!

-2-

Auzou...village sans vallée  
Sandrine a beaucoup progressé  
Elle est dotée d'informatique  
L'apprentissage est compliqué  
Avant d'avoir les bonn's pratiques  
Qui peuvent tout vous embrouiller  
Recevoir aussi le public  
Penser à tout enregistrer

Plom! Plom! Plom! Plom!

Une cloche sonne, sonne,  
Le clocher vient d'annoncer  
L'apéro de midi donne  
Le tempo pour s'en aller  
Des retardataires rappliquent  
Comment s'en débarrasser?  
Mais Sandrine dans sa tâche  
Ne s'énerve ni ne se fâche  
Au milieu de ses dossiers.

-3-

Auzou...village sans vallée  
Sandrine change d'activité  
En fin octobre car il est temps  
De rejoindre Hervé en pleins champs  
Ce n'est pas une vraie retraite  
Après ses années de Mairie  
Elle est promue par son mari...  
En cheffe de propriété.

plom! plom! plom! plom!

Une cloche sonne sonne  
Pour fêter ce grand départ  
25 ans de mairie donnent  
Le droit de clore les tiroirs.  
Les dossiers et les factures  
Vont passer en d'autres mains  
Pour elle ce sont les cultures  
Les bett' raves, les champs de lin  
Qui feront son quotidien.

AH! AH !AH !AH!

(paroles inédites de Jeanne MOUTOT)



---

## Texte de la cérémonie du 11 novembre

En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de toutes nos cités, toutes les générations rassemblées, nous nous souvenons de ceux qui se sont battus pour la France entre 1914 et 1918, de ceux tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Nous nous souvenons du combat valeureux de tous ceux qui, venus des cinq continents, ont défendu un sol qu'ils n'avaient auparavant jamais foulé.

Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure. Ils nous rappellent la fraternité d'armes.

La même fraternité unit toutes les filles et tous les fils de France qui œuvrent aujourd'hui à la défense de notre pays et qui mènent notre inlassable combat pour la liberté. La même fraternité mémorielle qui, chaque 11 novembre, nous réunit pour honorer les combattants de tous les conflits, pour rendre hommage à ceux qui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. La Nation salue la mémoire des soldats morts pour la France en 2021.

Aujourd'hui, dans un même mouvement, la France reconnaissante fait cortège au cercueil d'Hubert GERMAIN jusqu'à la crypte du mémorial de la France combattante au Mont Valérien. Selon la volonté du général DE GAULLE, l'ultime compagnon de la Libération y reposera. Dernier dans la mort, parmi les premiers de 1940, Hubert GERMAIN est le porte-étendard des 1 038 illustres qui ont tant fait pour l'idéal de liberté et l'esprit français.

La flamme des compagnons s'est éteinte, mais nous sommes les dépositaires de ses braises ardentes. Entretenons-les sans cesse, ravivons-les inlassablement, en honorant ceux qui donnent leur vie pour la France, ceux qui la servent avec dévouement et courage.



## Morts pour la France en 2021

- Colonel Sébastien BOTTA, force multinationale d'observateurs, mort pour la France en Egypte, le 12 novembre 2020 ;
- Brigadier Dorian ISSAKHANIAN, 1<sup>er</sup> régiment des chasseurs parachutistes, mort pour la France au Mali, le 28 décembre 2020 ;
- Brigadier Quentin PAUCHET, 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs parachutistes, mort pour la France au Mali, le 28 décembre 2020 ;
- Maréchal des logis Tanerii MAURI, 1<sup>er</sup> régiment des chasseurs, mort pour la France au Mali, le 28 décembre 2020 ;
- Sergent-chef Yvonne HUYNH, 2<sup>e</sup> régiment de hussards, morte pour la France au Mali, le 2 janvier 2021 ;
- Brigadier-chef Loïc RISSIER, 2<sup>e</sup> régiment de hussards, mort pour la France au Mali, le 2 janvier 2021 ;
- Sergent Maxime BLASCO, 7<sup>e</sup> bataillon des chasseurs alpins de Varcis, mort pour la France au Mali le 24 septembre 2021.



# Mairie

---

Tél : 02.35.23.40.67, Fax : 02.35.02.01.09  
Adresse email : [mairie-sg.auzouville.sur.ry@wanadoo.fr](mailto:mairie-sg.auzouville.sur.ry@wanadoo.fr)

Heures d'ouverture :

**MARDI** de 9 heures à 11 heures  
de 17 heures 30 à 19 heures  
**JEUDI** de 17 heures 30 à 19 heures  
**SAMEDI** de 10 heures à 12 heures

Bien qu'une permanence d'élus soit assurée *les Mardi et Jeudi soir de 18 h à 19 h et le Samedi de 10h30 à 12h*, pour les rencontrer, il est préférable de prendre rendez-vous.

## Location de salles.

### Ancienne salle des fêtes : (Restaurant scolaire)

- 2 jours (fin de semaine) : **220 €**
- 1 jour férié en semaine : **150 €**

Pas de location de vaisselle par la commune pour cette salle.

### Salle polyvalente

- 2 jours (fin de semaine) : **400 €**
- 1 jour férié en semaine : **300 €**

Possibilité de louer de la vaisselle pour 150 personnes au prix de 1 € le couvert.

**Nous comptons sur la bienveillante compréhension de tous pour éviter les bruits extérieurs après 22 heures.**

## C.C.A.S.

Le C.C.A.S rappelle que des aides peuvent être accordées :  
Les aides sont accordées aux familles qui en font la demande après examen des conditions de ressources, :

**Aides aux voyages scolaires** : après examen des modalités et du coût du voyage. Le montant de l'aide sera égal au tiers de la somme restant due par la famille.

**Bons d'alimentation et bons d'énergie** : en juillet et décembre d'une valeur de 120 € par personne, sous forme de 3 bons d'alimentation de 40 €. En décembre un bon d'une valeur d'environ 280.00 € en fuel, charbon, bois ou gaz.

**Aide pour les étudiants** : une aide aux étudiants pour les frais d'inscription aux concours.

**Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)** : une aide de 10 € par semaine, par enfant inscrit à un centre d'accueil de loisirs sans hébergement de la Communauté de Communes, quelle que soit la période.

Le CCAS organise chaque année à l'attention des personnes âgées de plus de 62 ans un repas et une distribution de colis lors de la semaine des retraités.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la mairie

## 2022 : année d'élections

---

Cette année auront lieu les élections présidentielles et législatives :  
Présidentielles : les 10 et 24 avril  
Législatives : les 12 et 19 juin

### Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

- Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 2 mars en ligne ou jusqu'au 4 mars à la mairie
- Si vous venez d'arriver à Auzouville, vous devez vous inscrire à la mairie sauf si vous étiez déjà inscrit et que vous avez déclaré votre nouvelle adresse à la mairie de votre précédente commune.
- **À savoir :**  
Le jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen à 16 ans (à la mairie de son domicile) est inscrit automatiquement sur les listes électorales.  
La personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales.
- Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

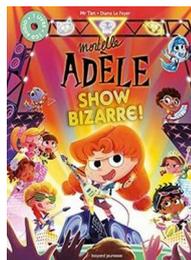
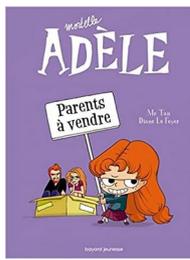
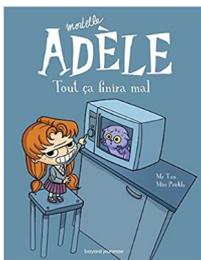
## Bibliothèque

---

NOUS VOUS ACCUEILLONS A LA BIBLIOTHÈQUE :

MARDI : 16H45-17H45  
MERCREDI : 15H00-17H00  
VENDREDI : 16H45-17H45  
SAMEDI : 10H00-12H15

Dès la fin janvier vous pourrez découvrir les toutes dernières nouveautés  
Les enfants vont pouvoir enfin se plonger dans les histoires de la « MORTELLE  
ADÈLE » réclamées depuis longtemps !!



# Jouons un peu !!

E	E	A	I	G	L	E	F	I	N	T	M	M
S	S	B	E	R	A	I	E	A	H	A	A	E
S	T	R	S	H	Q	H	G	O	R	S	S	I
A	U	O	E	H	C	I	N	A	N	A	U	O
C	R	C	R	M	H	O	I	A	N	R	C	R
S	G	H	R	C	E	C	N	D	R	D	A	P
A	E	E	A	U	H	D	R	I	E	I	R	M
R	O	T	N	E	E	E	P	L	P	N	P	A
A	N	C	H	O	I	S	O	U	R	E	E	L
T	A	H	C	N	O	S	S	I	O	P	E	O
E	L	L	I	U	G	N	A	T	E	L	F	T
A	A	I	P	A	L	I	T	O	B	R	U	T
N	O	M	U	A	S	P	E	U	I	D	E	E

Solution : Maquereau

## MOTS CASES

Thème : Poissons (9 lettres)

<b>A</b> achigan aiglefin anchois anguille aspe	<b>B</b> brochet	<b>C</b> carpe	<b>E</b> épinoche esturgeon	<b>F</b> flétan	<b>I</b> ide	<b>L</b> lamproie lotte loup de mer	<b>M</b> maraiche	<b>O</b> ouananiche	<b>P</b> piranha poisson-chat	<b>R</b> raie rascasse	<b>S</b> sandre sardine saumon serran sole	<b>T</b> thon tilapia turbot
---	------------------	----------------	--------------------------------	-----------------	--------------	---	-------------------	---------------------	----------------------------------	---------------------------	--	------------------------------------

## SUDOKUS

Facile						Moyen										
		7	4					8		5						9
6		3	9	2					4	8	3				2	7
	1		5		8				6						5	3
8				4		3	8			1					7	6
2	3					6			7		4					1
1			6			2	1			6					4	5
7		6	1	3			7	3			1					
	2			4	9	8	5		3	9	7					
	9			5	3		2			4					7	

## DEVINETTE

Un petit garçon affirme : « j'ai autant de frères que de sœurs ».  
Sa sœur répond : « j'ai deux fois plus de frères que de sœurs »  
**Combien y a-t-il d'enfants dans cette famille ?**

## CHARADE

Mon premier est le contraire de tard.  
Mon second est le contraire de laid.  
Mon troisième s'enfile aux mains quand on a froid.

**On glisse sur mon tout.**

Les réponses dans le prochain bulletin..

« Nous vivons à une époque où le superflu est notre seule nécessité. »

Citation de Oscar Wilde ; Les aphorismes et pensées (1854-1900)

## Agenda 2022

29 janvier	Lecture et comptines	Bibliothèque
2 mars	Mercredi gras	Animation Village
12 mars	Repas à thème	Animation Village
26 mars	Lecture et comptines	Bibliothèque
25-27 mars	Le Printemps des Arts	Animation village
6 avril	Chasse aux œufs	Animation village
26 avril	Lecture et comptines	Bibliothèque
29 avril	Rando nocturne	Club de randonnée

### LE CLUB DES BONS AMIS

#### ERRATUM : OUBLI

Le club des Bon Amis a été oublié lors de la présentation de nos associations dans le dernier bulletin !!!

#### Mille excuses !!

Rappelons que le club des Bons Amis est présent dans la commune depuis quelques dizaines d'années et permet à nos aînés de se retrouver régulièrement et de partager de précieux moments ensemble :

☞ Rendez-vous le Jeudi après-midi à la salle polyvalente pour des jeux et une collation et dès que cela sera possible, des thés dansants et des repas dans la plus grande convivialité !!!

► Vous pouvez contacter Françoise Desombre, la Présidente : 06 71 78 58 53

### Décharge du Thil

La décharge sera ouverte le 19 février (9h-17h)  
Au mois de mars, elle sera ouverte les 5 et 19 mars (9h-18h)

### Déchetterie de Darnétal et Boos

**Darnétal** : Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Vendredi de 14h45 à 17h30

**Boos** : Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 9h à 11h55 et de 14h à 18h30,  
Mardi et Jeudi de 9h à 11h55

Se munir d'un justificatif de domicile

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune d'Auzouville sur Ry.

Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal,

**Directeur de publication** : Le Maire

**Chargé de la rédaction** : la commission communication

**Les rédacteurs** : Les élus municipaux, les associations, les habitants

**Impression** : FEEM Structure, 76116 Ry

**Distribution** : Les agents communaux, les élus.

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur [www.auzouvillessurry.fr](http://www.auzouvillessurry.fr) ou sur l'appli Illiwap 